ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ceramique

Question écrite n° 43265

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur le projet de promotion des relations economiques entre des fabricants europeens et srilankais d'articles de decoration en ceramique, tels que vaiselle, cadeaux, equipements sanitaires, pour lequel la societe Kilkenny Development Partners, de Dublin, contacte actuellement les entreprises francaises de ce secteur d'activites interessees par des perspectives de developpement a Sri Lanka. Il apparait que ce cabinet d'experts specialises a engage ces demarches a la demande expresse de la Communaute europeenne qui subventionne ce projet, sur la base d'une etude financee par elle, demontrant « la disponibilite des matieres premieres, une main-d'oeuvre relativement qualifiee et le cout du travail assez bas » dans ce pays. Il lui demande s'il ne trouve pas choquant que les fonds communautaires soient utilises pour inciter les entreprises francaises a delocaliser leurs productions vers des pays a faible cout de main-d'oeuvre au detriment de l'emploi dans notre pays et si le Gouvernement entend reagir aupres de la Commission pour denoncer une telle pratique.

Texte de la réponse

Le projet auquel se refere l'honorable parlementaire s'insere dans le cadre du dialogue Europe-Asie et fait suite a l'accord de cooperation signe le 18 juillet 1994 entre la Communaute europeenne et le gouvernement du Sri Lanka. Le Sri Lanka commence a beneficier de transferts de technologies au travers d'accords d'entreprises conjointes (« joint-ventures ») passes entre des societes locales et etrangeres, notamment japonaises et coreennes. Ce pays a sollicite une assistance de meme type de la part de l'Union europeenne. Les autorites francaises considerent que ce projet peut beneficier a la situation de l'emploi en Europe en permettant aux industriels europeens de la ceramique de conquerir de nouveaux marches pour leurs produits en Asie.

Données clés

Auteur : M. Rodet Alain
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 43265
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 septembre 1996, page 5125
Réponse publiée le : 18 novembre 1996, page 6017